

Le cardinal allemand Walter Brandmüller semble relativiser l'autorité de textes de Vatican II

Publié le 26 mai 2012
2 minutes



L'un des débats les plus vifs au sein de l'Eglise porte **sur la réintégration des intégristes**, au moins de la partie la plus modérée, sur laquelle **Benoît XVI** doit se prononcer. Il s'est beaucoup impliqué dans cette négociation.

Cette semaine, en présentant à Rome le livre *Les clés de Benoît XVI pour interpréter le Concile*, **le cardinal allemand Walter Brandmüller**, ancien président du Comité pontifical des Sciences historiques, a semblé relativiser l'autorité de textes de Vatican II (1962/65), suscitant des inquiétudes.

Il a estimé que « *Nostra Aetate* » (relations avec les autres religions) et « *Dignitatis Humanae* » (liberté religieuse) « avaient une valeur moins contraignante » que les autres textes. Selon lui, « on peut donc en parler » au sein de l'Eglise.

« *Nostra Aetate* » a toujours été considéré comme un document historique reconnaissant le judaïsme et le peuple juif après des siècles d'antisémitisme chrétien et la Shoah. La simple éventualité que ce texte puisse être critiqué librement par les intégristes s'ils reviennent dans l'Eglise est jugé préoccupante. Certains souhaitent au contraire que leur retour soit assorti de l'obligation d'adhérer à « *Nostra Aetate* » et « *Dignitatis Humanae* ».

Le mouvement protestataire catholique « Nous sommes l'Eglise » (« Wir sind Kirche », représenté principalement dans les pays de langue allemande) **a demandé jeudi aux évêques de résister à l'éventuelle réintégration des intégristes, sous peine d'un schisme progressiste.**

Source : DNA - Dernières Nouvelles d'Alsace du 26 mai 2012